

## **African Innovation Foundation (AIF)**

### **Appel à candidatures Prix de l'Innovation pour l'Afrique (PIA) 2017**

Date limite de réception des candidatures : **03 Jan 2017, 23h59 GMT**

L'African Innovation Foundation (AIF) a le plaisir d'annoncer l'appel à candidatures pour le Prix de l'innovation pour l'Afrique (PIA) 2017. Le PIA récompense et encourage les innovations qui contribuent au développement de nouveaux produits, accroissent la compétitivité et participent à la réduction des coûts en Afrique. Il vise également à stimuler chez les jeunes Africains, hommes et femmes, un intérêt dans les métiers scientifiques, technologiques, d'ingénierie, et les encourage à s'engager dans l'entrepreneuriat dans le but de contribuer au développement durable de l'Afrique.

#### **Avantages comparatifs du PIA :**

Contrairement aux initiatives similaires, le PIA n'est pas seulement une récompense:

- il évalue sur un même pied d'égalité les innovations appliquant une technologie de pointe et celles à technologie de base, qu'ils s'agissent d'innovations tangibles ou intangibles ;
- cela permet à des innovateurs issus de parcours socio-professionnels et éducatifs différents de concourir au même niveau ;
- nous recherchons des solutions pratiques à des problèmes Africains : les seuls facteurs de succès sont les critères de sélection définis à la Section 3 ci-dessous;
- l'AIF garantit la protection de vos droits de Propriété Intellectuelle et toutes les informations sensibles de votre innovation seront maintenues confidentielles. Toutes les personnes impliquées dans notre processus de sélection sont liées par un Accord de confidentialité les obligeant à garder confidentielles toute information sur les innovations reçues dans le cadre de la compétition.

Les objectifs du PIA sont de:

- mobiliser et soutenir grâce au PIA et aux activités post-prix les innovateurs et entrepreneurs africains qui ont des solutions aux problèmes africains à la fois innovantes et axées sur le marché;
- renforcer les écosystèmes d'innovation africaine en mobilisant ses acteurs clés à collaborer pour créer un environnement favorable à l'innovation sur l'ensemble du continent;

Le PIA entend également contribuer aux résultats ci-après:

- une meilleure commercialisation des produits de la Recherche-Développement (R&D) en Afrique ;

- un renforcement du financement des jeunes entreprises, adoption de technologies nouvelles et essor d'un secteur privé innovant et dynamique ; intensification de l'activité économique et d'un développement conduit par l'Afrique ayant un impact durable.
- La création d'un écosystème solide de l'innovation africaine

## 1. DOMAINES PRIORITAIRES DU PIA 2017

Le PIA 2017 recherche des innovations révolutionnaires qui révèlent le nouveau potentiel Africain dans les cinq domaines prioritaires suivants : *agriculture et agro-industries*, *environnement, énergie et eau*, *santé et bien-être* ; *Technologies de l'Information et des Communications (TIC)* ; *industrie manufacturière et services*. Voir détails ci-après.

Toutefois, les innovations qui relèvent d'un domaine différent sont également acceptées à condition d'en informer le Secrétariat du Prix par email en lui fournissant les détails de la candidature.

- **Agriculture / agro-industries**

Les innovations qui ont démontré une importance majeure dans le secteur agricole grâce à une amélioration d'une des étapes spécifiques de la chaîne de valeur agricole. Il s'agit de fournir de nouvelles façons d'assurer la sécurité alimentaire sur le continent Africain et dans le monde. L'innovation peut concerner l'agriculture commerciale ou orientée vers le marché, ainsi que l'agriculture à petite échelle ou de subsistance.

- **Environnement, énergie et eau**

Les innovations qui ont démontré leur rôle majeur dans le développement ou l'application de procédés à bas coût, efficaces et intelligents pour la production d'énergie renouvelable, les systèmes d'approvisionnement en eau potable, etc. Il s'agit aussi de comment nous nous adaptons aux enjeux climatiques et gérons nos ressources naturelles pour agir sur l'héritage que nous laissons aux futures générations d'Africains.

- **Santé et bien-être**

Les innovations qui ont démontré un fort impact ou qui ont le potentiel d'améliorer le bien-être physique, mental et social des individus ou des communautés, par la prévention, le traitement, etc. Cela concerne la découverte de nouveaux traitements, remèdes et approches pour assurer des vies plus longues, plus heureuses et en meilleure santé. Il s'agit entre autres du développement et de l'utilisation de médicaments traditionnels et modernes, d'installations sanitaires améliorées, de l'hygiène, du traitement et de la prévention des maladies à fort taux de prévalence sur le continent.

- **TIC**

Les applications innovantes dans le domaine des TIC qui ont montré leur potentiel à relever les principaux enjeux du développement dans les sociétés africaines (c'est-à-dire au sein des communautés) ou dans l'économie, y compris les logiciels, les technologies mobiles/sans fil et les logiciels en langue locale. Cela concerne le développement de nouvelles solutions qui relèvent les défis quotidiens pour aider les Africains à mieux vivre et travailler.

- **Industrie manufacturière et services**

Les innovations qui ont montré leur capacité à atteindre les principaux piliers de l'innovation dans l'industrie/la technologie de production ; créer des produits ayant une haute valeur ajoutée, plus écologiques, davantage axés sur les clients et/ou de haute qualité ; produire en consommant moins de matières premières, en utilisant le moins d'énergie possible et en générant très peu ou aucun déchet. Il s'agit d'aider les personnes à travers le continent à se construire des vies véritablement meilleures.

## 2. DIRECTIVES RELATIVES A L'ENVOI DES CANDIDATURES

Etes-vous un entrepreneur, académicien ou inventeur **Africain** ayant une innovation qui a le potentiel de fournir une solution à l'un des problèmes quotidiens du continent? Si votre réponse est « oui », alors vous devez envoyer votre candidature au PIA 2017.

Ci-après des directives spécifiques sur qui peut participer et comment postuler:

- sont éligibles les innovations **par des Africains et pour l'Afrique**. Les Africains de la diaspora peuvent également postuler si leurs innovations sont importantes pour l'Afrique. Ne sont pas éligibles les personnes qui ne bénéficient pas de la nationalité d'un pays africain. La seule exception admise est réservée aux africains d'origine qui sont titulaires de la nationalité d'un pays non africain;
- un formulaire de candidature dûment complété contenant une description complète de l'innovation doit accompagner chaque candidature, faute de quoi le dossier sera purement et simplement disqualifié;
- toute candidature doit respecter les critères d'évaluation et de sélection du PIA et la description de l'innovation doit clairement illustrer son résultat social et/ou économique et son impact au regard du développement africain et du domaine prioritaire choisi;
- le formulaire de candidature ainsi que la description de l'innovation doivent être rédigés en anglais, français ou portugais. Les innovations peuvent être menées dans n'importe quelle langue, y compris dans une langue locale, mais les candidatures doivent être traduites et soumises en anglais, français ou portugais sous peine d'irrecevabilité;
- les candidats doivent joindre à leur candidature une lettre de recommandation/d'approbation émanant d'une institution ou d'une autorité ayant

connaissance de leur innovation. Cette lettre sert à démontrer l'importance de cette innovation pour résoudre les problèmes de développement auxquels font face les populations africaines;

- une réponse DOIT être apportée à chaque question obligatoire du formulaire de candidature sinon la candidature sera jugée incomplète et disqualifiée;
- la participation est gratuite et il n'y a pas d'âge limite. Le candidat devant s'assurer qu'il est en position de défendre son innovation à n'importe quelle étape de la compétition.

### 3. CRITERES DE SELECTION

Au cours de l'évaluation globale des candidatures gagnantes, les vainqueurs sont choisis en considération des éléments ci-après :

- le caractère unique de leurs innovations et leur supériorité par rapport à des solutions similaires ou alternatives;
- la taille et la nature de l'impact social positif qui pourrait résulter de l'application de leur innovation;
- le potentiel de l'innovation à devenir un succès commercial.

Le comité de sélection évaluera les innovations conformément à cinq critères:

1. *Originalité* : le caractère unique du produit et sa supériorité par rapport à des produits similaires ou alternatifs sur le marché;
2. *Potentiel commercial* : à quel point l'innovation résout suffisamment le problème qu'elle cherche à résoudre, et ce à un prix ou modèle qui est accessible sur le marché cible;
3. *Développement à plus grande échelle* : dans quelle mesure la solution peut être facilement appliquée à d'autres marchés similaires au-delà de l'environnement immédiat ou local du candidat;
4. *Impact social* : la capacité de l'innovation à créer ou impulser des changements sociaux positifs au sein de la communauté cible et au-delà;
5. *Aspects scientifiques et techniques* : pour les produits techniques/scientifiques tangibles, cela se réfère à la mesure dans laquelle les spécifications techniques de l'innovation sont fondées sur une science établie et tiennent suffisamment compte des risques liés aux produits attendus.

Le PIA 2017 comprendra trois prix attribués sur la base des critères susmentionnés ainsi qu'un soutien à tous les autres nominés :

- **Premier prix (100 000 US\$)** pour le gagnant qui aura présenté la meilleure innovation avec un fort potentiel commercial.

- **Deuxième prix (25 000 US\$)** pour l'innovateur qui aura présenté la meilleure innovation à finalité commerciale. En plus des critères susmentionnés et pour cette catégorie de Prix, le potentiel commercial de l'innovation sera rigoureusement évalué et ce Prix sera remis à l'innovation présentant le plus fort potentiel commercial.
- **Prix spécial pour l'impact social (25 000 US\$)** pour l'innovation présentant le meilleur impact social.
- **Nominés** : les 10 nominés du PIA 2017 sont invités à des entretiens face à face avec le comité de sélection pour évaluer en profondeur leurs innovations. Ils sont également conviés à la cérémonie de remise des prix et reçoivent des certificats. En plus de cela, chaque nominé recevra un chèque de 5000 US\$ qui devra être exclusivement utilisé pour le développement de son innovation.
- Les 10 nominés bénéficient également de la médiatisation de l'AIF et du PIA et d'une couverture médiatique locale, régionale et internationale ainsi que d'autres opportunités supplémentaires de soutien et de formation.

#### **4. CONDITIONS & DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

##### **Les conditions et dispositions régissant le PIA sont les suivantes :**

- La sélection des gagnants du PIA est le résultat d'un processus rigoureux qui vise à en assurer l'intégrité et une participation de qualité à chaque niveau. En soumettant une candidature pour ce prix, tout candidat reconnaît pleinement ce processus tel que décrit à la section 5 ci-dessous et s'engage à y adhérer. Aucune exception ne sera faite à aucun candidat et la non-participation à un niveau quelconque du processus entraînera la disqualification des niveaux suivants.
- En acceptant le PIA, les gagnants s'engagent à jouer un rôle actif dans la promotion de leurs innovations et du PIA en général. En acceptant le prix, les gagnants accepteront également de consacrer du temps en tant qu'ambassadeur du PIA. Chaque nominé sera invité à signer un engagement en ce sens sous peine de disqualification de la compétition.
- L'AIF se réserve le droit d'annuler le prix à tout moment si un candidat sélectionné s'avère inéligible ou ne répond pas aux conditions fixées pour recevoir le prix. Toute fausse déclaration de quelque nature que ce soit entraînera la disqualification immédiate du concours.
- Tous les candidats sont tenus de déclarer qui est l'auteur de l'innovation et la non-divulgence de la propriété peut conduire à la disqualification. Dans le cas où l'innovation a été élaborée dans le cadre d'un travail en collaboration avec d'autres personnes, les noms et les coordonnées de tous les collaborateurs

doivent être précisés. Dans ce cas également, ces derniers doivent signifier par écrit qu'ils acceptent que le candidat reçoive le prix si l'innovation remporte l'un des trois prix.

- Les décisions du jury de sélection du PIA sont définitives.
- Toute récompense financière reçue dans le cadre de ce prix sera utilisée exclusivement aux fins de développement de l'innovation.
- Pour éviter tout conflit d'intérêt, les membres du jury de sélection du PIA, les experts chargés de la validation technique, les personnes travaillant dans les institutions qui parrainent le Prix, ainsi que les membres de leurs familles, ne sont pas éligibles pour soumettre une candidature.
- Le secrétariat du PIA veillera au strict respect des droits de propriété intellectuelle et toute personne participant au processus de sélection du PIA signera un accord de confidentialité en ce sens.
- Le secrétariat du PIA se réserve le droit de compiler et d'analyser les données recueillies au cours de la compétition dans la poursuite des objectifs de l'organisation. Toutefois, une telle utilisation ne doit pas entraîner la divulgation d'informations personnelles ou confidentielles.
- Le secrétariat du PIA peut contacter les candidats après le concours pour leur proposer diverses options, y compris des opportunités d'affaires et de réseautage.

## 5. PROCESSUS DE SÉLECTION

Toutes les candidatures reçues sont soumises à un processus d'évaluation rigoureux et à plusieurs niveaux. Ci-après un résumé des étapes du processus de sélection du PIA, ainsi que le calendrier prévu :

**1. Pré-examen des candidatures (Oct 2016 - Jan 2017) :** il commence avec la réception des premières candidatures et se poursuit jusqu'à la date limite de réception des dossiers. Le secrétariat du PIA s'assure que les candidatures reçues satisfont aux critères minimaux de recevabilité : le candidat doit être de nationalité ou d'origine Africaine, être le propriétaire de l'innovation et son innovation doit avoir franchi l'étape de la simple idée. De plus, tous les champs obligatoires du formulaire de candidature doivent être entièrement remplis.

**2. Examen préliminaire (Nov. 2016 – Janv. 2017):** des doctorants d'universités de renom évaluent les candidatures et les notent sur la base des considérations suivantes : le candidat a-t-il identifié un problème clair à résoudre, la solution qu'il propose pour résoudre le problème est-elle plausible, peut-elle être considérée comme



innovante comparée à des solutions similaires existant sur le marché? Sur la base des scores reçus, une liste restreinte est préparée et transmise au comité de sélection.

**3. Evaluation par le comité de sélection (Fév. – Mars 2017) :** Chaque candidature est examinée de manière indépendante par au moins deux membres du comité de sélection. Les principales questions de l'évaluation sont entre autres: si le problème à résoudre est un défi majeur sur le continent, si la solution est meilleure que les solutions existantes à l'échelle mondiale et si la solution est commercialement viable ou autonome.

**4. Présélection par le comité de sélection (Mars 2017) :** toute candidature évaluée par 2 juges fera l'objet de discussions entre eux pour harmoniser leurs évaluations. L'ensemble du comité de sélection se réunira ensuite pour délibérer sur toutes les innovations évaluées et établir une présélection des 25 meilleurs candidats.

**5. Validation technique (Mars - Avril 2017):** des experts choisis au sein d'institutions réputées procéderont à la validation de certaines innovations. L'objet de la validation est de déterminer si l'innovation fonctionne comme déclaré par le candidat et dans quelle mesure celle-ci représente une avancée dans son domaine.

**6. Entretiens téléphoniques (Mai 2017) :** le comité de sélection aura des entretiens téléphoniques avec les candidats pour discuter des commentaires de la validation. Si nécessaire, les experts pourront participer aux entretiens. A l'issue des entretiens, les 10 nominés seront choisis et annoncés publiquement.

**7. Entretiens face à face (Juil. 2017, lieu et dates exacts seront annoncés ultérieurement):** le jury de sélection aura des entretiens face à face avec les 10 nominés qui devront être personnellement présents. Ces entretiens auront lieu juste avant la cérémonie de remise des prix. Les lauréats seront désignés à l'issue de ces entretiens et annoncés au cours de la cérémonie de remise des prix.

**8. Cérémonie de remise des prix (Juil. 2017, lieu et dates exacts seront annoncés ultérieurement):** les trois lauréats du PIA 2017 seront annoncés et récompensés à l'occasion d'une cérémonie spéciale. Le lieu et la date exacte de la cérémonie seront annoncés d'ici la mi-Avril 2017 et publiés sur notre site internet et sur nos médias sociaux.

## **6. ENVOI DES CANDIDATURES**

Le formulaire de candidature intégralement rempli doit accompagner chaque dossier de candidature, sous peine d'irrecevabilité. Le candidat doit répondre à chaque question obligatoire et la simple référence à une pièce jointe ne remplace pas la réponse à la question et entraînera la disqualification de la candidature.

### **Comment envoyer votre candidature ?**

Toutes les candidatures doivent être envoyées UNIQUEMENT par le biais de notre portail en ligne à l'adresse

<https://ipa.africaninnovation.org/s/login/>

Les candidatures sont reçues en français, en anglais ou en portugais et vous pouvez sélectionner votre langue en cliquant sur le lien ci-dessus.

Pour toute question concernant le dépôt des candidatures, veuillez d'abord consulter notre site Web puis, si nécessaire, contacter le Secrétariat du Prix à l'adresse [ipainfo@africaninnovation.org](mailto:ipainfo@africaninnovation.org)

## **7. DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES**

La date limite de Réception des candidatures pour le PIA 2017 est fixée au **mardi, 03 Janvier 2017, 23h59 GMT**. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas pris en considération.